

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2015

NOUVEAUX DROITS EN FAVEUR DES MALADES ET DES PERSONNES EN FIN DE VIE -
(N° 2512)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AS129

présenté par

Mme Le Dain, Mme Laclais, M. Le Roch, Mme Rabin, M. Premat et M. Valax

ARTICLE 3

À l'alinéa 5, substituer à la seconde occurrence des mots :

« le médecin »

le mot :

« il ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel, plus lisible pour les proches.